

## **ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE ET DE RESPONSABILITE DECENNALE GENIE CIVIL**

Nous soussignés QBE Europe SA/NV – Coeur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex, succursale de QBE Europe SA/NV, dont le siège social Boulevard du Régent 37, BE 1000, Brussels, attestons que :

**BUREAU VERITAS SOLUTIONS  
4-6 Rue Langevin  
ZAC des Garennes  
78130 LES MUREAUX  
SIREN N° 392 417 689**

Est assuré au titre de la police suivante :

- Contrat d'assurance de **RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE y compris de RESPONSABILITE DECENNALE** afférente aux ouvrages de **GENIE CIVIL** sous le n° 85 378
- à effet du **1<sup>er</sup> janvier 2010**
- la période de validité de la présente attestation : du **1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019**
- pour une territorialité : **France Métropolitaine, Corse, Andorre, Monaco, dans les départements d'outre-mer (DOM), territoires d'outre-mer (TOM) et dans l'Union Européenne.**

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages causés à autrui, dans le cadre des Activités assurées définies au contrat et résultant d'un Fait dommageable survenu dans l'exécution de la prestation professionnelle de l'Assuré.

Le contrat accorde également :

- . la responsabilité civile décennale afférente aux Ouvrages de génie civil

Les activités assurées au contrat sont énoncées ci-après :

**Dans le domaine du génie civil :**

- a) **Mission de vérification/inspection : contrôle externe, inspections détaillées, essais en laboratoires,**
- b) **Missions d'assistance technique/conseil : calcul de structures, géotechnique (élaboration du programme de reconnaissance géotechnique et interprétation des résultats de campagne), études de faisabilité, étude d'exécution, assistance technique aux Maîtres d'œuvre, Maîtres d'ouvrages, diagnostics techniques, études de prix,**

**Dans les domaines d'intervention des ouvrages :**

- **Liés aux infrastructures de transport routier et autoroutier,**
- **D'infrastructures portuaires, aéroportuaires et Héli portuaires,**
- **D'infrastructures maritimes et fluviales,**

QBE Europe SA/NV est une société anonyme de droit étranger au capital de EUR 770 061 500 immatriculée en Belgique sous le n° 0690.537.456. Son siège social est situé 37, boulevard du Régent, 1000 Bruxelles - Belgique. TVA BE 0690.537.456 – RPM Bruxelles. La Succursale en France de QBE Europe SA/NV est inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 842 889 556. QBE Europe SA/NV est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France.

QBE Europe SA/NV est soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique (NBB) et sa succursale en France est également soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de Résolution (ACPR). QBE Europe SA/NV est membre de QBE European Operations, division de QBE Insurance Group.

**Pour toute réclamation : <https://qbeFrance.com/nous-contacter/>**

- D'infrastructures ferroviaires,
- De transports urbain et périurbain,
- Liés à l'eau et l'environnement : hydraulique fluviale, maritime, digues, barrages, irrigation, adduction d'eau, traitement de l'eau, centrales d'énergies renouvelables, centrale d'énergie hydraulique, thermique, à l'exception des centrales nucléaires.

Les garanties de Responsabilité Civile s'appliquent aux réclamations formulées à l'encontre de l'Assuré pendant la période de validité de la garantie, selon les dispositions de l'article L 124-5 du Code des Assurances.

**Le présent contrat n'a pas pour objet de répondre à l'obligation d'assurance de Responsabilité Civile Décennale conformément à la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, ainsi que les conséquences de la Responsabilité Civile de l'Assuré, en sa qualité de sous-traitant, pour les dommages de même nature que ceux relevant de l'obligation d'assurance précitée.**

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère, et qui a été souscrit par BUREAU VERITAS SERVICES France SAS, tant pour son compte que pour le compte de BUREAU VERITAS SOLUTIONS.

Fait à La Défense, le 12 juillet 2019

